

Fiche support

Comment accéder à sa messagerie AP-HP

Version 3.1 du 10 avril 2017

1. Introduction

L'AP-HP met à disposition des Internes un service de messagerie dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Périmètre des principales fonctionnalités
 - o Messagerie
 - o Agenda
 - o Contacts
 - o Notes
 - o Tâches
- Le format de l'adresse @ est : prenom.nom@aphp.fr,
 - o En cas d'homonymie, un numéro d'incrémentation est ajouté après le nom (et avant @aphp.fr) : prenom.nom2@aphp.fr.
- Dans le carnet d'adresses ou annuaire de messagerie, le trigramme codifié de votre site de rattachement (ou site principal d'activité) tenant compte de votre affectation, est affiché dans la colonne « Service ».
- Votre espace de stockage de données en ligne est de : 200 Mo.

2. Moyens d'accès à la messagerie

Votre messagerie de l'AP-HP est accessible :

- Par un **navigateur Internet**, (Internet Explorer...) en saisissant l'adresse <http://courriel.aphp.fr>
 - o Voir la séquence dans le paragraphe §6.annexe
- Autres accès : les habilitations sont soumises à autorisation des directions informatiques locales pour :
 - o un équipement mobile (*smartphone*, tablette)
 - o un client de messagerie *Outlook* sur un poste de travail AP-HP

3. Identification et authentification pour accéder au service de messagerie

Pour accéder au service de messagerie et à votre boîte aux lettres, vous devez :

- vous identifier avec votre code d'accès (votre code **APH**)
- vous authentifier en saisissant le mot de passe associé à cet identifiant.
 - o Si vous ne connaissez pas ce mot de passe ou si vous l'avez oublié, contactez votre gestionnaire au bureau du personnel médical ou le support utilisateur du service informatique.

Attention : au cours de votre internat, si votre affectation du semestre est sur un site en dehors de l'AP-HP, votre boîte aux lettres reste accessible à condition de connaître le mot de passe associé à votre APH. Il n'est pas possible de modifier ce mot de passe en dehors du domaine AP-HP et aucun mot de passe n'est transmis par téléphone ni par mail (consignes de sécurité du système d'information de l'AP-HP, directives du RSSI AP-HP)

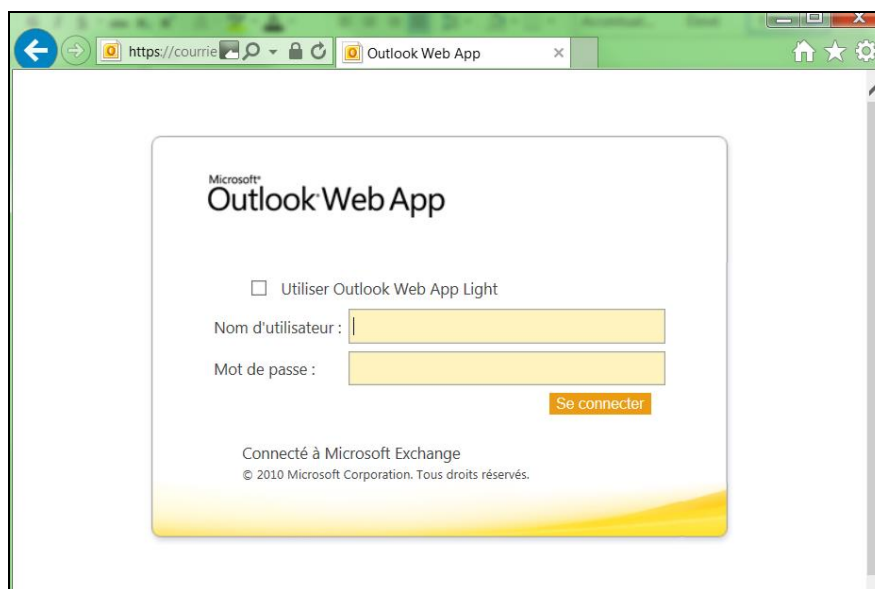
4. **Service associé** Avec la messagerie de l'AP-HP, vous disposez également d'un accès à l'**annuaire de messagerie** de l'AP-HP contenant l'intégralité des adresses mail des utilisateurs de la messagerie de l'AP-HP.

5. **Pour en savoir plus** Vous trouverez sur le portail **Intranet** (accessible uniquement à partir d'un poste de l'AP-HP) <http://messagerie.aphp.fr> l'ensemble des ressources d'auto-formation (sous la forme de vidéos classées par thèmes) ainsi que la documentation nécessaire pour un usage optimal du service de messagerie de l'AP-HP.
Vos correspondants informatiques locaux restent également à votre écoute, en cas de besoin.

6. Annexe – séquence pour accéder à sa boîte aux lettres par un navigateur Internet D'un poste AP-HP

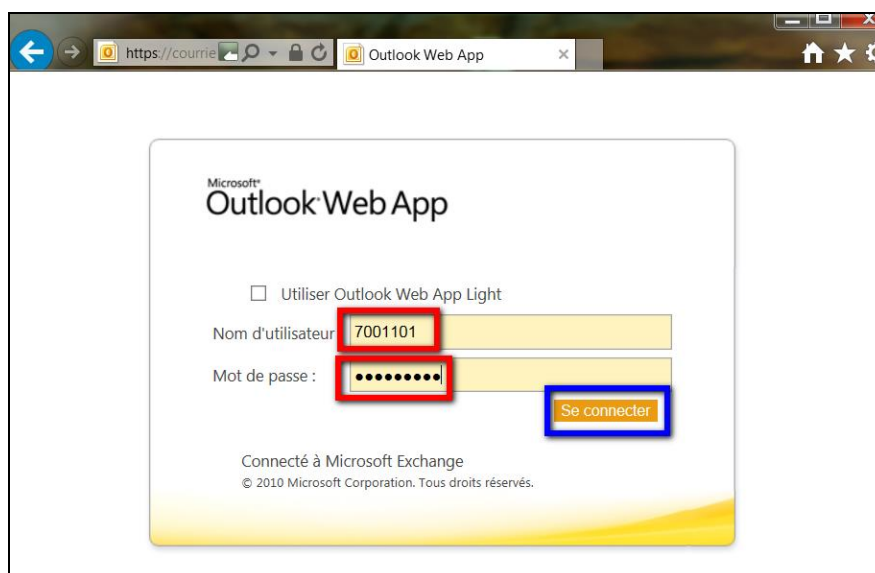
Étape 1 : ouvrir un navigateur Internet et saisir dans la barre d'adresses, le lien d'accès suivant : courriel.aphp.fr

La fenêtre ci-dessous s'affiche



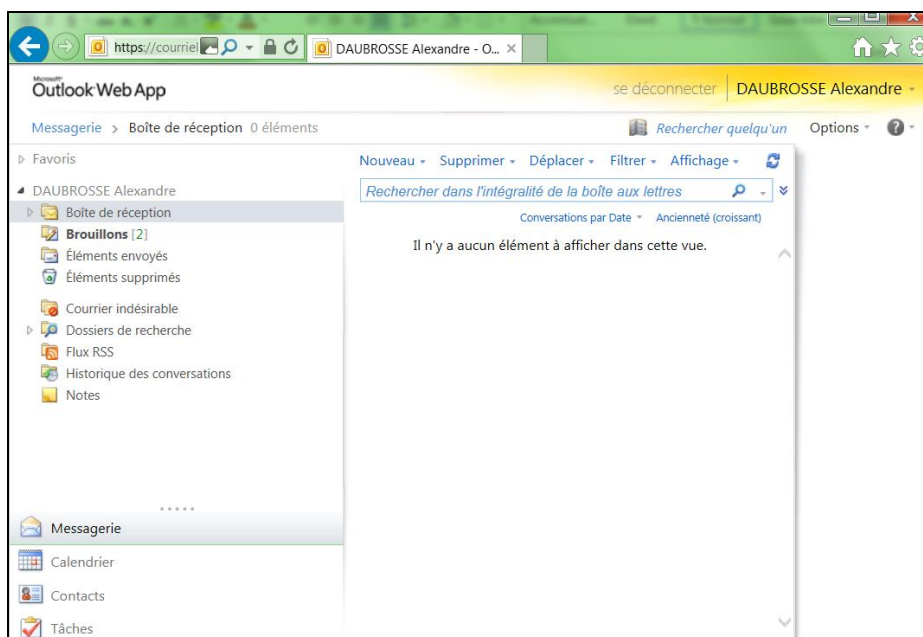
⇒ À la première connexion le changement du mot de passe est obligatoire.

Étape 2 : saisir votre identifiant (code APH) et le mot de passe correspondant, puis cliquer sur **se connecter**



Étape 3 : une fois authentifié, vous accédez à votre boîte aux lettres positionnée par défaut sur votre boîte de réception.

(Précision : lors du 1^{er} accès et uniquement à cette occasion, vous passerez par une page intermédiaire pour configurer vos options d'affichage)



Vous avez alors accès à **l'ensemble des fonctionnalités**, dont :

- L'agenda
- Les contacts
- Les options

